

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2012

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 09 mars 2012 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents : M. BERTHELOT, Maire, Melle JACQUET, Mme LESAIN, M. PAULET, M. LASCOVITCH, Maires Adjoints, Melle MESTRE, M. FARY, M. RIGAUD, M LOINTIER, Mme SOUSA, M. ZAJIC, M. MARQUES.

Absents : M. PAGE (qui a donné procuration à Mme JACQUET), M. RIGAUD (qui a donné procuration à M. BERTHELOT), M. CARRION (qui a donné procuration à M. MARQUES), Mme ANASTACIO.

Secrétaire de séance : Mme MESTRE Hélène.

Deux questions étaient à l'ordre du jour :

### AVIS SUR LE SCHEMA REGIONAL DU CLIMAT DE L'AIR ET DE L'ENERGIE

Le Conseil, à l'unanimité, a émis un avis défavorable sur le schéma régional du climat de l'air et de l'énergie et a demandé que la Commune de CHARBONNIER LES MINES soit retirée de la liste des Communes figurant comme propices au développement de l'énergie éolienne.

### DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil donne un accord de principe sur la demande de subvention de la Société de Pêche pour le réaménagement de l'Etang au lieu dit « Grand Pré ». Le montant sera fixé au moment du vote du budget sur proposition de la commission des finances.

Il donne un accord de principe sur la demande de subvention de la Bourrée de l'Allagnon pour l'organisation d'une rencontre folklorique le 14 Juillet 2012. Le montant sera fixé au moment du vote du budget sur proposition de la commission des finances.

### ACQUISITION DE TERRAIN

Le Conseil donne son accord pour l'achat d'une partie de la parcelle section A n° 362 à M. et Mme PANEFIEU. Le prix de vente est fixé, après avis du service des domaines, à 10 € le m<sup>2</sup>.

### **ACQUISITION DE TERRAIN**

Le Conseil accepte de déclasser une partie du domaine public, chemin de l'Allagnon pour régularisation et de le vendre à M. et Mme CHAMBEFORT, après enquête publique, au prix de 8 € le m<sup>2</sup>.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire indique que plusieurs rencontres avec son collègue, le maire de Moriat ont eu lieu et que la Mairie de Moriat serait d'accord pour participer au financement à hauteur raisonnable des travaux d'agrandissement de l'école maternelle, les enfants de Moriat étant scolarisés à Charbonnier les Mines.

Le Maire a présenté à l'assemblée trois projets d'aménagement du carrefour Avenue Jean Jaurès et rue du Puits Saint Alexandre. Le conseil retient la création d'un giratoire d'un rayon de 12 mètres. Le Maire s'engage à rencontrer les services du Département pour poursuivre la réflexion sur ce projet.

Le Maire Adjoint rappelle que la Commune dispose d'un site internet.

Le Maire indique qu'une réunion du comité scientifique a eu lieu en mairie en présence de M. BLANCHET, vice-président du conseil général, M. MESTRE, conseiller général et d'éminents universitaires. Cette réunion a été très instructive.